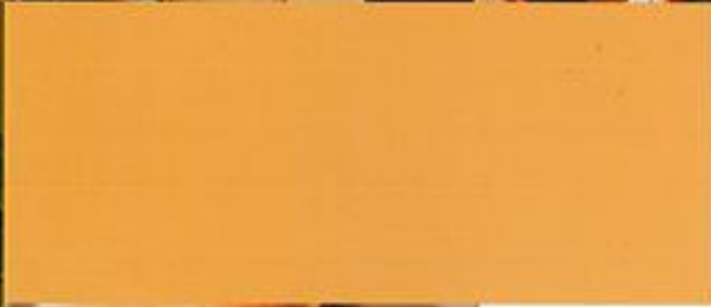
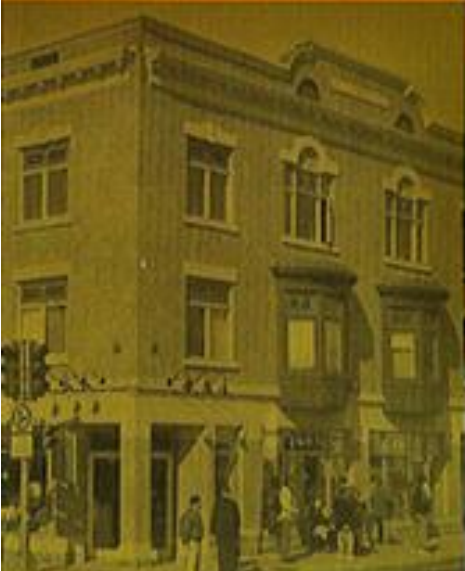




Rapport annuel 2014
 Conseil de quartier
 Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



RAPPORT ANNUEL 2014
Conseil de quartier de
Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Québec, 15 avril 2015

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
3. ACTIVITÉS 2014 DU CONSEIL	5
4. DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL DE QUARTIER PAR LES CITOYENS (À SUIVRE EN 2015)	5
5. AMÉLIORATIONS 2014 DU CONSEIL DE QUARTIER	7
6. REMERCIEMENTS	9

ANNEXE 1 : Bilan des activités de consultation de janvier à décembre 2014

ANNEXE 2 : États financiers au 31 décembre 2014

ANNEXE 3 : Résolutions du conseil de quartier pour 2014

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Je suis heureuse de déposer mon premier rapport annuel au nom du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf (CQNEL), le rapport annuel 2014.

Permettez-moi d'abord de vous rappeler que le conseil de quartier est un organisme consultatif créé par la Ville de Québec dont la mission première vise à s'assurer que les orientations et les décisions prises par les élus municipaux et l'administration municipale reflètent les intérêts et les préoccupations des citoyennes et citoyens du quartier. Dans certains dossiers, il peut agir comme médiateur entre les intérêts des citoyens, citoyennes et la Ville. Il dispose également d'un pouvoir d'initiative qui lui permet de susciter des projets pour améliorer la qualité de vie et favoriser un développement intégré et harmonieux de notre milieu. Le conseil de quartier organise aussi certaines consultations publiques pour différents dossiers. Le conseil de quartier est une instance consultative qui n'est pas décisionnelle, et les membres qui y siègent sont des bénévoles élus du quartier.

Le rapport annuel a pour objectif de faire le point sur les activités 2014 du conseil de quartier. Vous retrouverez également tous les mandats que le conseil d'arrondissement et le comité exécutif de la Ville ont confiés au CQNEL ainsi que les états financiers vérifiés au 31 décembre 2014.

L'année 2014 a été marquée par de nombreuses consultations publiques.

Pour la prochaine année, votre conseil de quartier poursuivra ses travaux dans les différents dossiers en cours. Mentionnons entre autres la mise sur pied d'un plan d'action en prenant soin de consulter les citoyens et citoyennes sur leurs attentes.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du conseil de quartier qui ont été pendant l'année d'un soutien remarquable. Ils ont laborieusement entrepris de faire cheminer le conseil de quartier en s'impliquant dans l'élaboration d'un site Web et en ouvrant une page Facebook pour que les citoyens et citoyennes puissent avoir accès à la vie de leur conseil de quartier. Mes remerciements s'adressent aussi au personnel de l'Arrondissement des Rivières pour leur engagement et leur soutien au cours de la dernière année. Je remercie également le travail professionnel de M. Xavier Mercier-Méthé, qui a remplacé M. Mario Demeule pendant son absence.

Lise Bilodeau, présidente

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres élus au sein du conseil d'administration lors des élections du 16 avril 2014:

Madame Lise Bilodeau	Présidente (mandat de 2 ans)
Monsieur Guillaume Neveu	Trésorier (mandat de 2 ans)
Madame Justine Audy	Administratrice (mandat de 2 ans)
Monsieur André Dalaire	Administrateur (mandat de 2 ans)
Monsieur David Garon	Administrateur (mandat de 1 an)

Les membres déjà en poste au conseil d'administration lors des élections du 16 avril 2014:

Monsieur Michaël Laliberté-Grenier	Vice-président (continuité de mandat, 1 an)
Madame Marie-Ève Gagnon	Secrétaire (continuité de mandat, 1 an)
Madame Manon Talbot	Administratrice (continuité de mandat, 1 an)

Les membres qui ont terminé leur mandat lors des élections du 16 avril 2014 :

Monsieur Pierre Comeau	Président
Madame Nicole P. Patoine	Trésorière

Les membres cooptés au cours de l'année 2014 sont :

Madame Justine Audy	Administratrice (du 22 mai 2013 au 16 avril 2014)
Madame Hélène Lancup	Administratrice (du 22 mai 2013 au 16 avril 2014)
Monsieur Pierre Robichaud	Administrateur (du 22 mai 2013 au 16 avril 2014)

Conseillers municipaux sans droit de vote :

Monsieur Jonatan Julien, conseiller municipal district Neufchâtel-Lebourgneuf
Madame Dominique Tanguay, conseillère municipale district Duberger-Les Saules
Monsieur Raymond Dion, conseiller municipal district Loretteville-Les Châtel
Monsieur Steeve Verret, conseiller municipal district Lac-Saint-Charles–Saint-Émile

Secrétaire de soutien :

Madame Renée-Pier Bertrand

Animation, communication et support :

Monsieur Mario Demeule, conseiller en consultations publiques, Arrondissement des Rivières

3. ACTIVITÉS 2014 DU CONSEIL

Séances régulières

En 2014, le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf a tenu huit (8) séances régulières, une (1) rencontre spéciale en plus de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2014.

Contrairement aux années précédentes, le conseil de quartier a pu compter sur l'implication assidue de ses membres tout au long de l'année, et ceci a permis d'éviter d'annuler des séances pour cause de quorum non atteint.

Dans le cadre de ces séances régulières, neuf (9) assemblées publiques de consultation et une (1) demande d'opinion ont été soumises au conseil de quartier par les instances de la Ville de Québec.

Un tableau en annexe 1 présente de façon détaillée tous les dossiers traités par le conseil de quartier sur le plan de la consultation transmis par le conseil d'arrondissement et le comité exécutif de la Ville.

4. DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL DE QUARTIER PAR LES CITOYENS (À SUIVRE EN 2015)

À l'extérieur du cadre formel des consultations publiques soumises par la Ville de Québec, le conseil de quartier se veut le principal organe d'écoute des citoyens et citoyennes.

Au cours de l'année 2014, le conseil de quartier a prêté oreilles à plusieurs citoyens et citoyennes qui sont venus aux séances exprimer leurs préoccupations ou soumettre des idées et des projets.

Parmi les dossiers soulevés par des citoyens et citoyennes, mentionnons entre autres :

- Circulation sur la rue Saint-Charles / boulevard Bastien
- Virage à droite sur feu rouge à certaines intersections
- Dépôt d'une pétition pour le parc de la Comtoise à proximité de Chauveau et du boulevard Robert-Bourassa
- Projet immobilier consistant en un bâtiment comprenant 107 logements et une garderie sur la rue de Dakar (angle de Kyoto).
- Dépôt d'une pétition pour un module de jeux (secteur boulevard Bastien, avenue Chauveau et rue Jourdain
- Signalisation sur la rue Marie-De Lamarre (interdire le stationnement des deux côtés) et rue de transit pour de nombreux automobilistes
- Aménagements concernant le parc de planche à roulettes au parc Saint-André
- Heures d'ouverture au Pavillon d'accueil pour le ski de randonnée au parc Chauveau
- Refoulement de la circulation sur le boulevard de la Morille (intersection boulevard Robert-Bourassa/boulevard de la Morille) diminuant la fonctionnalité du carrefour giratoire

Réalisations de la Ville de Québec dans le quartier

Dans le quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf et ses pourtours immédiats, la Ville de Québec a réalisé divers projets d'intérêt pour la communauté que le conseil de quartier tient à souligner. Soulignons notamment :

- L'inauguration du chauffe-eau de la piscine de l'école de l'Apprentissage;
- L'agrandissement et l'inauguration du centre communautaire Lebourgneuf;
- L'ouverture du nouveau site d'hébertisme aérien Sarbaya aménagé au parc Chauveau.

Démarches sociocommunautaires

L'une des préoccupations importantes des membres du conseil de quartier est d'améliorer sa connaissance et de développer une plus grande sensibilité quant aux problèmes vécus par des personnes vivant une situation de vulnérabilité dans le quartier de Neufchâtel-Est.

À cet égard, le conseil de quartier, par l'implication de certains de ses membres, s'intéresse particulièrement aux activités des organismes Saint-André de Neufchâtel en action (SANA) et d'Amélie & Frédérick.

Le projet « Le Pont »

Depuis 2013, le conseil de quartier est présent à la Table de concertation Le Pont. En 2014, nous avons été présents à six (6) rencontres tenues entre mars 2014 à janvier 2015.

Il y a quelques années, le projet Le Pont a initié une rencontre où les différents organismes, les écoles, les représentants de la Ville et les députés de Neufchâtel-Est ont été invités à participer. L'objectif de ce rassemblement était de proposer la création d'une table de concertation afin de provoquer des occasions de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs du milieu. Saint-André de Neufchâtel en action (SANA) a officiellement vu le jour en 2010 et regroupe maintenant une vingtaine d'acteurs issus du milieu communautaire, institutionnel et politique impliqués dans la communauté et qui aspirent à l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant une situation de vulnérabilité dans le quartier de Neufchâtel-Est. *La démarche* de la concertation s'est inspirée depuis son début de l'approche territoriale intégrée (l'ATI).

Le Pont est un projet qui a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans Neufchâtel-Est.

Les objectifs suivants sont poursuivis dans le cadre de ce projet :

- Mieux comprendre la pauvreté en établissant un portrait diagnostique du territoire et le maintenir à jour;
- Contribuer à l'intégration des citoyens et citoyennes de la communauté vivant en situation de pauvreté et de marginalité dans une démarche d'« empowerment » ;
- Favoriser le développement d'environnements qui contribuent au bien-être des citoyens et citoyennes;
- Permettre une chance égale à tous et à toutes d'avoir accès aux ressources;
- Consulter les citoyens et citoyennes dans la définition des besoins et dans les démarches pour y répondre;
- Se concerter pour optimiser les ressources du territoire tout en ayant une vision à long terme.

Amélie & Frédérick (Service d'entraide)

Dans le même ordre d'idées, le conseil de quartier désire souligner que le service d'entraide Amélie et Frédérick, faisant partie du projet Le Pont, est le seul organisme du quartier à offrir un service de soutien alimentaire aux personnes démunies de ces secteurs. Plus de 3 000 bouches nourries chaque année, et ce, depuis plus de vingt ans. Des personnes seules ou en famille, des chômeurs, des étudiants, des travailleurs à faible salaire et des bénéficiaires de diverses aides sociales, des personnes avec des problématiques de santé physique ou mentale, de dépendances de toutes sortes, composent la clientèle à qui l'organisme offre la base même de toute survie, soit la nourriture. Ajoutons qu'en 2014, il y avait 69 enfants de moins de 15 ans.

5. AMÉLIORATIONS 2014 DU CONSEIL DE QUARTIER

Améliorations du conseil de quartier

Avec l'arrivée de nouveaux membres en 2014, des projets d'améliorations ont été menés au sein du conseil de quartier.

Communications (Création d'une page Facebook)

Dans la foulée de l'utilisation des médias sociaux, le conseil de quartier s'est doté d'une page Facebook mise en ligne le 13 septembre 2014 par M. David Garon afin de poursuivre l'idée lancée en 2013. L'adresse de consultation est la suivante : www.facebook.com/cdqnel. Celle-ci peut être consultée par tous les citoyens et citoyennes ayant un compte utilisateur via ce réseau social.

Les objectifs poursuivis par cette démarche de communications sont :

- Faire connaître le conseil de quartier aux citoyens et citoyennes du quartier et les amener à venir s'exprimer lors des séances du conseil de quartier
- Référencer les organismes communautaires du quartier et de l'arrondissement
- Favoriser la création de liens avec les organismes communautaires du quartier et de l'arrondissement
- Favoriser les liens entre les autres conseils de quartier
- Offrir la possibilité de recueillir les commentaires des citoyens et citoyennes
- Assurer la transparence des activités du conseil de quartier
- Faciliter le recrutement de bénévoles
- Informer directement les citoyens et citoyennes ayant un compte Facebook s'étant joint comme membre de la page
- Publication des ordres du jour, procès-verbaux et consultations publiques
- Publication des activités du quartier, articles des médias, photographies, etc.

Afin d'assurer la pérennité de l'information, il a été décidé que MM. David Garon et Guillaume Neveu agiraient comme administrateurs. Cette fonction leur accorde les pleins droits sur la gestion de la page. Advenant un départ, la poursuite de la mise en ligne de la page sera donc possible. D'autre part, les membres du conseil de quartier désirant publier, corriger et gérer l'information sur la page seront désignés comme éditeurs. Les éditrices de la page sont Mmes Lise Bilodeau et Marie-Ève Gagnon.

L'utilisation de la page Facebook est un précurseur au projet d'une page Web du conseil de quartier, projet pour l'année 2015. Le site Web viendra contrer les 2 principales lacunes de la page Facebook, soit : 1) La faible adhésion des citoyens et citoyennes qui ne possèdent pas un compte utilisateur de ce réseau social; 2) Les contraintes et limitations informatiques quant à la diffusion et la nature de l'information.

Trésorerie

En 2014, le conseil de quartier a décidé de procéder à une modernisation de sa trésorerie suite à la nomination de M. Guillaume Neveu comme trésorier. Le travail effectué a consisté prioritairement dans l'élaboration d'un fichier informatique comptable qui permet de simplifier la saisie de données et d'effectuer un meilleur suivi de l'évolution mensuelle du solde et des dépenses par postes budgétaires. Aussi, le cahier de comptabilité a été revu de manière à rassembler, pour une année financière et dans un seul cartable, le tableau de suivi des dépenses et revenus, les relevés bancaires, les factures, les talons de chèques de subventions et les communications diverses liées à la comptabilité. À cet égard, chaque facture est maintenant apposée sur une feuille sur laquelle sont indiqués le numéro de résolution autorisant la dépense, la personne à qui cette dépense est remboursée et le numéro de chèque qui est associé à ce remboursement.

Élaboration d'un plan d'action du conseil de quartier

Le quartier Neuchâtel Est-Lebourgneuf est en croissance depuis quelques années. Afin de faire des recommandations représentatives des enjeux du secteur, un projet de plan d'action a été présenté aux membres du conseil d'administration, aux élus municipaux ainsi qu'à la population présente lors d'une rencontre hebdomadaire. Ce projet de plan d'action s'échelonne de la période 2015-2020 et est composé de 4 orientations (Renforcer le lien entre le conseil de quartier et les citoyens, citoyennes et entre les conseils de quartiers de l'arrondissement; Voir au développement cohérent du quartier en respect des notions de densité, de mixité fonctionnelle, de mobilité durable et de sécurité des usagers, en association avec les organismes du milieu; Informer et sensibiliser sur la pauvreté et l'exclusion sociale dans Neufchâtel-Est; Promouvoir la vocation historique, culturelle, architecturale, naturelle et récréotouristique du quartier). Des objectifs et des actions sont rattachés à chacune des orientations.

Ce plan d'action est fidèle au mandat des conseils de quartier. Afin qu'il soit le plus représentatif possible, une consultation officielle des citoyennes et citoyens sera réalisée. En 2015, une présentation sera faite et par la suite, un sondage en ligne sera disponible pour recueillir les commentaires et opinions des résidents du quartier. Une version finale sera déposée, pour adoption du CA, après que toutes ces étapes aient été effectuées.

À la suite de l'entrée en vigueur du plan d'action, le conseil de quartier pourra déterminer des actions à prioriser et en fera le suivi lors du dépôt des rapports annuels.

Théoriquement, il est prévu d'adopter le plan d'action 2015-2020 à l'assemblée générale annuelle 2015.

Autres dossiers traités par le conseil de quartier

Le conseil de quartier a également traité d'autres dossiers en 2014, dont :

- Appui de la demande du Carrefour Jeunesse-emploi
- Quartier de Saint-Émile pour le redécoupage des zones du quartier
- Dossier « Travailleur ou travailleuse de rue » Table le Pont
- Portrait socio-économique et social de Neufchâtel-Lebourgneuf
- Appui sur la présentation d'un mémoire du conseil de quartier Saint-Émile, concernant la protection du Boisé de la Faune et l'aménagement de sentiers et d'un parc dans le seul boisé qui reste dans le secteur

6. REMERCIEMENTS

En terminant, votre conseil de quartier tient encore une fois à remercier celles et ceux d'entre vous qui ont collaboré à ses travaux et qui ont enrichi ses réflexions en assistant à une des rencontres.

Les membres du conseil de quartier vous rappellent qu'ils sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Cette tribune vous appartient, elle est publique. À chaque réunion, une période de questions vous est réservée. Il y va de l'intérêt de chacune et de chacun d'y participer.

Enfin, j'aimerais remercier tout spécialement les membres du conseil d'administration qui ont participé au conseil de quartier cette année et qui ont donné beaucoup de leur temps à cette action bénévole.

Un merci aux professionnels de l'Arrondissement des Rivières, Michel et Christian, qui sont venus présenter leurs projets et répondre aux questions des citoyennes et citoyens.

Merci à Renée-Pier qui, par son travail de soutien en secrétariat, nous facilite grandement la tâche.

Merci à Mme Dominique Tanguay et M. Jonatan Julien, nos collaborateurs.

Merci à M. Xavier Mercier-Méthé en remplacement de M. Mario Demeule.

Merci très spécial à M. Mario Demeule pour son dévouement et son professionnalisme.

Merci du fond du cœur à Marie-Ève, Nicole, Justine, Manon, Hélène, Pierre Comeau, Pierre Robichaud, Michaël, André, David et Guillaume qui, par leur implication et leurs conseils judicieux, ont aidé le conseil de quartier durant toute l'année.



Lise Bilodeau, *Présidente*

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

Bilan des activités de consultation réalisées
entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014

***Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2014
Demande d'opinion***

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 140 2014-04-16	Modification du Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones localisées dans le secteur délimité à l'ouest par le boulevard de la Colline, au nord par le corridor hydro-électrique, à l'est par l'avenue Lapierre et au sud par la rue Auguste-Renoir et le boulevard Bastien. Réf : (Règlement omnibus)	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones localisées dans le secteur délimité à l'ouest par le boulevard de la Colline, au nord par le corridor hydro-électrique, à l'est par l'avenue Lapierre et au sud par la rue Auguste-Renoir et le boulevard Bastien.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

***Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2014
Assemblées publiques de consultation***

Sujets	Titres	Recommandations/actions	Décisions/résultats
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 99 2014-02-12	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme touchant les zones 21706Cb et 21709Cd, ainsi que le territoire formé du lot 5 336 012 du cadastre du Québec. Réf : Cinéma des Galeries de la Capitale (zones)	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme touchant les zones 21706Cb et 21709Cd, ainsi que le territoire formé du lot 5 336 012 du cadastre du Québec. (Référence : zones)	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q101 2014-02-12	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme touchant les zones 21706Cb et 21709Cd, ainsi que le territoire formé du lot 5 336 012 du cadastre du Québec. Réf : Cinéma des Galeries de la Capitale (plan de construction-critères)	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme touchant les zones 21706Cb et 21709Cd, ainsi que le territoire formé du lot 5 336 012 du cadastre du Québec. (Référence : plan de construction-critères)	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2014 - SUITE
Assemblées publiques de consultation

Sujets	Titres	Recommandations/actions	Décisions/résultats
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 102 2014-02-12	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme touchant les zones 21706Cb et 21709Cd, ainsi que le territoire formé du lot 5 336 012 du cadastre du Québec. Réf : Cinéma des Galeries de la Capitale (plan de construction - plan)	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme touchant les zones 21706Cb et 21709Cd, ainsi que le territoire formé du lot 5 336 012 du cadastre du Québec. (Référence : plan de construction - plan)	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 105 2014-02-12	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21010Ma Réf : Secteur de la rue Dakar	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21010Ma, mais retirer de ce projet de modification l'ajout du groupe d'usages « C2 vente au détail et services » et mettre en place de mesures d'atténuation pour limiter les débordements de stationnement dans les rues voisines.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2014 - SUITE
Assemblées publiques de consultation

Sujets	Titres	Recommandations/actions	Décisions/résultats
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 109 2014-04-16	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21434Ha Réf : Secteur de la rue des Arbrisseaux	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21434Ha.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 111 2014-05-21	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot 5 504 325 du cadastre du Québec. Réf : École les Prés-Verts – roulottes temporaires	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot 5 504 325 du cadastre du Québec.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 112 2014-05-21	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21324Ip. Réf : Boulevard Jean-Talon Ouest – garage municipal	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21324Ip et examiner les possibilités d'augmenter la butte écran de un à deux mètres supplémentaires afin d'atténuer les nuisances visuelles et sonores.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2014 - SUITE
Assemblées publiques de consultation

Sujets	Titres	Recommandations/actions	Décisions/résultats
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 116 2014-10-15	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21434Ha. Réf : boulevard Saint-Jacques	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21434Ha.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 117 2014-11-13	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21607Ma. Réf : Lessard Hyundai	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21607Ma.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

**ÉTATS FINANCIERS
(non vérifiés)**

AU 31 DÉCEMBRE 2014

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

**BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>342</u>	<u>613</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme	0	85
Créditeurs		
Actif net (déficit)		
Non affecté	<u>342</u>	<u>528</u>
	<u>342</u>	<u>613</u>

Au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec	<u>1388</u>	<u>1274</u>
Fonctionnement		
Autres revenus		
	_____	_____
Charges		
Fonctionnement	<u>1574*</u>	<u>973</u>
	_____	_____
Excédent des produits par rapport aux charges	(186)	301
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>528</u>	<u>227</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>342</u>	<u>528</u>

* Le montant total réel des charges est de 1659 dollars auquel nous avons dû soustraire un montant de 85 dollars correspondant au passif à court terme inscrit au bilan financier de l'année 2013. Cette soustraction correspond donc à une radiation de 85\$ puisque nous n'arrivons pas à trouver la trace exacte de ce passif à court terme.

Annexe 3

Conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf

Liste des résolutions adoptées en 2014

RÉSOLUTION 14-CA-01

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME TOUCHANT LES ZONES 21706CB ET 21709CD, AINSI QUE LE TERRITOIRE FORMÉ DU LOT 5 336 012 DU CADASTRE DU QUÉBEC. R.C.A.2V.Q.99 (ZONES)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme touchant les zones 21706Cb et 21709Cd, ainsi que le territoire formé du lot 5 336 012 du cadastre du Québec (zones).

RÉSOLUTION 14-CA-02

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME TOUCHANT LES ZONES 21706CB ET 21709CD, AINSI QUE LE TERRITOIRE FORMÉ DU LOT 5 336 012 DU CADASTRE DU QUÉBEC. R.C.A.2V.Q.101 (PLAN DE CONSTRUCTION - CRITÈRES)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme touchant les zones 21706Cb et 21709Cd, ainsi que le territoire formé du lot 5 336 012 du cadastre du Québec (plan de construction - critères).

RÉSOLUTION 14-CA-03

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME TOUCHANT LES ZONES 21706CB ET 21709CD, AINSI QUE LE TERRITOIRE FORMÉ DU LOT 5 336 012 DU CADASTRE DU QUÉBEC. R.C.A.2V.Q.102 (PLAN DE CONSTRUCTION - PLAN)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme touchant les zones 21706Cb et 21709Cd, ainsi que le territoire formé du lot 5 336 012 du cadastre du Québec (plan de construction - plan).

RÉSOLUTION 14-CA-04**PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 21010MA.****R.C.A.2V.Q.105 (SECTEUR DE LA RUE DAKAR)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU MAJORITAIREMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21010Ma, mais de retirer de ce projet de modification l'ajout du groupe d'usages « C2 vente au détail et services » et de mettre en place des mesures d'atténuation pour limiter les débordements de stationnement dans les rues voisines.

RÉSOLUTION 14-CA-05**ACCEPTATION DES DÉPENSES POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN pour l'année 2014**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ pour chaque séance de services de secrétariat de soutien pour le conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf pour l'année 2014.

RÉSOLUTION 14-CA-06**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 février 2014)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 12 février 2014. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 14-CA-07**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR UN SOUPER DE TRAVAIL**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 198,45 \$ à Mme Manon Talbot pour l'achat d'un repas pour une rencontre de travail tenue le 12 février 2014. Un chèque de 198,45 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 14-CA-08**MOTION DE FÉLICITATIONS**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de féliciter Messieurs Jean-Marc Gauthier et Gérald Poirier pour leur implication en tant que bénévole.

RÉSOLUTION 14-CA-09**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 MARS 2014)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 12 mars 2014. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 14-CA-10**PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 21434HA.****(SECTEUR DE LA RUE DES ARBRISSEAUX)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21434Ha.

RÉSOLUTION 14-CA-11**Projet de modification du Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones localisées dans le secteur délimité à l'ouest par le boulevard de la Colline, au nord par le corridor hydro-électrique, à l'est par l'avenue Lapierre et au sud par la rue Auguste-Renoir et le boulevard Bastien. (Règlement omnibus)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones localisées dans le secteur délimité à l'ouest par le boulevard de la Colline, au nord par le corridor hydro-électrique, à l'est par l'avenue Lapierre et au sud par la rue Auguste-Renoir et le boulevard Bastien. R.C.A.6V.Q. 140
(Règlement omnibus)

RÉSOLUTION 14-CA-12**NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Mario Demeule comme président des prochaines élections du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

RÉSOLUTION 14-CA-13**NOMINATION DES DIRIGEANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU SEIN DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer ces personnes dans les fonctions suivantes :

Mme Lise Bilodeau	Présidente;
M. Michael Laliberté-Grenier	Vice-président;
M. Guillaume Neveu	Trésorier;
Mme Marie-Ève Gagnon	Secrétaire.

RESOLUTION 14-CA-14**PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À UNE UTILISATION TEMPORAIRE SUR LE LOT 5 504 325 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot 5 504 325 du cadastre du Québec.

RESOLUTION 14-CA-15**PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 21324IP**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21324Ip et d'examiner les possibilités d'augmenter la butte-écran de un à deux mètres supplémentaires afin d'atténuer les nuisances visuelles et sonores.

RÉSOLUTION 14-CA-16**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 21 MAI 2014)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 21 mai 2014. Un chèque de 80 \$ lui sera remis à la prochaine rencontre.

RÉSOLUTION 14-CA-17**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 16 AVRIL 2014)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Carole-Anne Allard-Dufour pour ses services de secrétariat de soutien lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 16 avril 2014. Un chèque de 80 \$ lui a été remis.

RÉSOLUTION 14-CA-18**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE SOUPER DU 16 AVRIL 2014 DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF AU MONTANT DE 158,99 \$**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de rembourser la somme de 158,99 \$ à M. Michaël Laliberté-Grenier pour le souper de la rencontre préparatoire tenue le 16 avril 2014. Un chèque de 158,99 \$ lui a été remis.

RÉSOLUTION 14-CA-19**SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser les personnes suivantes à signer les effets bancaires du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf :

Mme Lise Bilodeau	Présidente;
M. Michaël-Laliberté-Grenier	Vice-président (nouveau signataire);
M. Guillaume Neveu	Trésorier (nouveau signataire).

RÉSOLUTION 14-CA-20**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE DE 137,57 \$ POUR LE SOUPER DU 21 MAI 2014 DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de rembourser la somme de 137,57 \$ à M. André Dalairé pour le souper de la rencontre préparatoire des membres du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 21 mai 2014. Un chèque de 137,57 \$ lui sera remis à la prochaine rencontre.

RESOLUTION 14-CA-21**APPUI AU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer le conseil de quartier de Saint-Émile concernant les futurs projets de développement dans l'axe nord-sud.

RÉSOLUTION 14-CA-22**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 18 JUIN 2014)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Carole-Anne Allard-Dufour pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 18 juin 2014. Un chèque de 80 \$ lui sera remis lors de la prochaine rencontre.

RÉSOLUTION 14-CA-23**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 17 SEPTEMBRE 2014)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 17 septembre 2014. Un chèque de 80 \$ lui sera remis.

RESOLUTION 14-CA-24**Projet de modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q.4, RELATIVEMENT À LA ZONE 2143Ha, R.C.A.2V.Q.116 (BOULEVARD SAINT-JACQUES)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q.4 relativement à la zone 2143Ha, R.C.A.2V.Q.116 (boulevard Saint-Jacques).

**RÉSOLUTION 14-CA-25
REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE
SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 15 OCTOBRE 2014)**

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAËL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 15 octobre 2014. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

**RESOLUTION 14-CA-26
PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES
RIVIÈRES SUR L'URBANISME R.C.A.2V.Q.4, RELATIVEMENT À LA ZONE 21607MA,
R.C.A.2V.Q.117 (LESSARD HYUNDAI)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q.4 relativement à la zone 21607Ma.

**RÉSOLUTION 14-CA-27
REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE
SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 NOVEMBRE 2014)**

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARIE-ÈVE GAGNON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 13 novembre 2014. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

**RÉSOLUTION 14-CA-28
REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE
PRÉPARATOIRE DU 13 NOVEMBRE 2014**

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARIE-ÈVE GAGNON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 102,61 \$ au Traiteur le Truffé pour le repas lors de la rencontre préparatoire du 13 novembre 2014. Un chèque sera envoyé au Truffé.

**RESOLUTION 14-CA-29
APPUI AU CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI CHAUVEAU**

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAVID GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de déposer une lettre d'appui personnalisée au Carrefour jeunesse-emploi Chauveau.

RÉSOLUTION 14-CA-30**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 17 DÉCEMBRE 2014)**

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier Neuchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 17 décembre 2014. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RESOLUTION 14-CA-31**CHANGEMENT d'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de changer l'adresse du siège social du conseil de quartier de Neuchâtel Est-Lebourgneuf pour le Bureau d'arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot, Québec (Québec) G1M 3J5.